

## **CONFÉRENCE DE PRESSE DU 24 MAI 2022**

---

Daniel Lampart, premier secrétaire et économiste en chef de l'USS

Lancement de l'initiative sur la BNS

### **Bénéfices record de la BNS : une part doit revenir à l'AVS – comme par le passé**

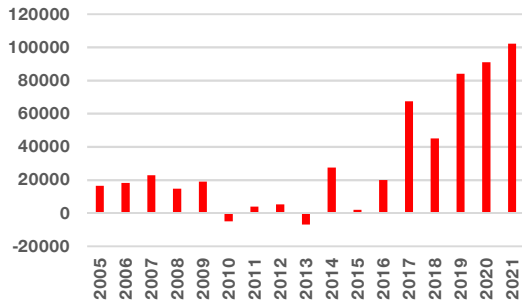
Depuis l'an dernier, notre Banque nationale possède des placements en devises et en or d'une valeur dépassant les mille milliards de francs. Et pourquoi cela ? Parce que le franc a été en quelque sorte l'un des produits les plus exportés par la Suisse au cours des dix dernières années. Le monde entier voulait acheter des francs, notamment à cause de l'insécurité qui régnait dans la zone euro. Le franc suisse a donc commencé à prendre de la valeur. Pour y mettre le holà, la Banque nationale suisse (BNS) en a émis plus que jamais et les a vendus aux investisseurs du monde entier contre des euros et des dollars. En plus, elle a fait des bénéfices sur ces transactions.

L'ordre de grandeur de ces ventes de francs est astronomique. Avant la crise financière, la Banque nationale possédait environ 100 milliards de francs. Aujourd'hui, ce nombre est multiplié par dix. La BNS a produit dans l'intervalle environ 900 milliards de francs et les a échangés contre des euros ou des dollars. Elle exporte ainsi davantage que les entreprises pharmaceutiques suisses !

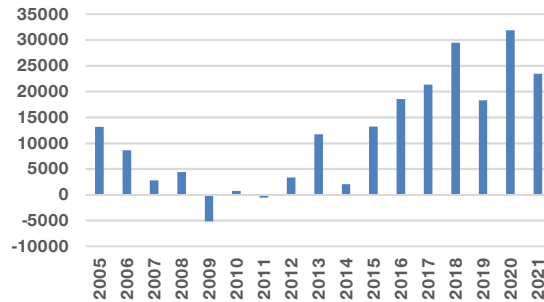
Entre 2016 et 2021, cette politique a permis à la Banque nationale de réaliser un bénéfice de plus de 26 milliards de francs en moyenne par an. Au cours des années « normales » précédant la crise financière, le bénéfice que la BNS tirait de son monopole d'émission de billets était d'environ 2 milliards de francs par an. Mais tout a changé avec la politique monétaire menée depuis la crise financière. La BNS a amassé des milliards de francs dans ce que l'on appelle la réserve pour distributions futures. Le potentiel annuel de bénéfices et de distributions pour une valeur totale du bilan de 1000 milliards de francs devrait être d'environ 8 à 10 milliards (sans les gains de cours et malgré la constitution de provisions).

Cette année, avec la hausse des taux d'intérêt et les grandes incertitudes sur les marchés financiers au niveau mondial, la BNS a perdu 32,8 milliards de francs au premier trimestre. Mais même après de telles pertes, la réserve pour distributions futures de la BNS contiendrait fin 2022 toujours un peu plus de 60 milliards de francs, soit un niveau cinq à dix fois plus élevé que dans le passé. Le potentiel de distribution reste ainsi gigantesque. Sans compter que le produit des intérêts et des dividendes va augmenter, sous l'effet de la reprise des taux.

**Réserve pour distributions futures de la BNS**  
(en millions de francs)



**Bénéfice annuel de la BNS : moyenne sur 3 ans**  
(en millions de francs)



L'actuelle convention de distribution avec la BNS court jusqu'en 2025. Elle stipule que 6 milliards de francs au maximum peuvent être distribués à la Confédération et aux cantons, pour autant que le « bénéfice porté au bilan » (réserve pour distributions futures + bénéfice annuel) de la Banque nationale se monte à au moins 40 milliards de francs. Avec 4 milliards, les cantons sont déjà très bien servis. Ils n'ont pas besoin de plus d'argent de la BNS. On en veut pour preuve les excédents qu'ils ont pu dégager en pleine crise historique due à la pandémie. Ou de leur dotation importante en capital propre.

### **Les finances de l'AVS sont équilibrées : pas besoin d'AVS 21, une hausse des rentes s'impose**

L'AVS, en revanche, a bien besoin de l'argent de la BNS. Le peuple suisse a décidé que la rente AVS devait garantir le minimum vital et a inscrit cette exigence dans la Constitution. Mais cette décision n'est toujours pas mise en œuvre : Au contraire, la rente AVS moyenne atteint à peine 1800 francs actuellement, soit 21 % du salaire moyen. Avant, ce taux dépassait 26 %, ce qui correspondrait aujourd'hui à une rente AVS de près de 2300 francs.

Dans le passé déjà, lorsque la BNS a réalisé des bénéfices particulièrement élevés, l'AVS en avait bénéficié. C'était le cas en 2007 par exemple, lorsqu'elle a touché 7 milliards de francs issus de la vente des réserves d'or excédentaires de l'institution. Une distribution à l'AVS se justifie aussi par le fait que les taux négatifs de la BNS affectent la prévoyance vieillesse. La revendication de verser l'argent de la Banque nationale à l'AVS est donc largement partagée. Ainsi, le Conseil national s'est par exemple prononcé pour que les revenus de la BNS issus des taux d'intérêt négatifs soient versés à l'AVS. Entre 2015 et 2021, les taux négatifs ont rapporté pas moins de 11,3 milliards de francs à la BNS.

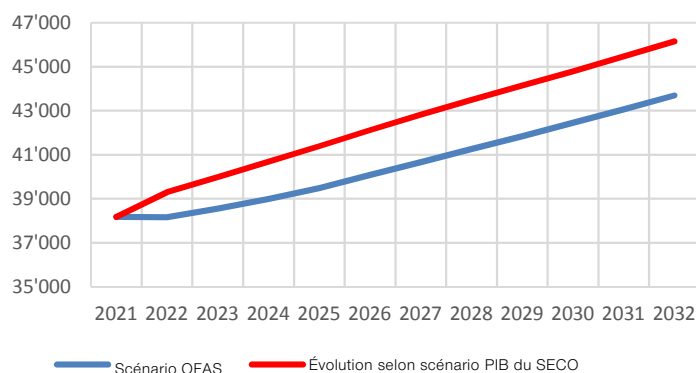
Si ces 11,3 milliards sont versés à l'AVS, la fortune de celle-ci ne serait probablement même pas inférieure en 2032 qu'aujourd'hui et ce, en dépit du vieillissement démographique. Cela permettrait donc d'assurer le financement de l'AVS pour les 10 prochaines années. Et si l'AVS touchait, en plus, une part des bénéfices de la BNS, on pourrait financer des hausses des rentes AVS, qui sont plus que nécessaires puisque la rente moyenne ne couvre de loin pas les besoins vitaux. Explications :

- Le versement des revenus des taux négatifs augmente le capital de l'AVS d'environ un tiers. Dans un premier temps, cet argent peut être placé pour générer des revenus supplémentaires. Par la suite, le capital supplémentaire peut être utilisé pour couvrir les déficits.

- Compte tenu du potentiel de distributions de la BNS, un versement de 2 milliards à l'AVS serait réaliste.
- Les scénarios qu'a fait l'OFAS d'ici 2032 sont pessimistes. Les hypothèses de croissance de la Confédération sont plus élevées.<sup>1</sup> Selon le SECO et l'Administration fédérale des finances, notre PIB devrait augmenter davantage, et par conséquent aussi la masse salariale. Les recettes pourraient ainsi être supérieures d'environ 1,5 milliards aux prévisions de l'OFAS.

### Scénarios pour les recettes issues des cotisations et de la TVA : OFAS et prévisions SECO

(en millions de francs)



### Menace sur l'indépendance de la BNS : l'argument du désespoir ?

La Banque nationale, certains cantons ou encore Economiesuisse réagissent avec une certaine nervosité à l'initiative sur la BNS. Ils affirment qu'une distribution des bénéfices de la Banque nationale à l'AVS mettrait en danger l'indépendance de l'institution et par conséquent la politique monétaire du pays. Cet argument ne tient pas la route : aujourd'hui déjà, la BNS distribue 6 milliards de francs par année, soit 6/1000 de sa fortune, respectivement de ses actifs. Si avec notre initiative, elle en distribue à l'avenir 8 ou 10 milliards, cela représenterait 8 ou 10/1000 de ses réserves de devises. La différence par rapport à aujourd'hui est minime et n'aura aucune influence sur la politique monétaire de la Banque nationale.

<sup>1</sup> L'OFAS a déjà nettement sous-estimé le résultat de 2021. L'office ne s'est pas encore exprimé sur les motifs d'une telle erreur d'appréciation.